

Mise en œuvre de la continuité pédagogique

La continuité pédagogique permet de maintenir un lien entre l'élève et ses professeurs, notamment dans des contextes d'éloignements respectifs.

Le lien avec l'établissement et les apprentissages doit être maintenu sous des formes différentes pendant toute la durée de la fermeture des écoles et des établissements. Il est important que chaque élève, qu'il ait une connexion internet ou non, bénéficie de cette continuité.

La continuité pédagogique s'appuie sur ce qui existe déjà dans les écoles et les établissements en particulier les espaces numériques de travail e-lyco / e-primo (ENT). Les professeurs accompagnent leurs élèves pendant toute la période de fermeture dans l'utilisation de ces ressources en leur adressant supports de cours et exercices via l'ENT ou la messagerie électronique. Pour les élèves n'ayant pas accès à Internet, un dispositif adapté est proposé. Tous les moyens de communication sont mobilisés pour assurer la continuité des échanges entre l'élève et ses professeurs.

Cette continuité s'appuie également sur la **plateforme pédagogique gratuite du CNED : « Ma classe à la maison »**. Ce dispositif offre la possibilité :

- **d'accéder à des contenus**(allant de la Grande Section à la Terminale) que les élèves peuvent travailler dans différentes disciplines, en complète autonomie, sur une période pouvant aller jusqu'à 5 semaines (à raison d'environ 3h par jour). Le travail est effectué en ligne mais il est également possible de travailler hors ligne avec des fichiers pdf.
- aux professeurs, **de tenir des « Classes virtuelles »** pour échanger avec les élèves, partager des documents ou animer une séance de cours. La classe virtuelle est simple à mettre en œuvre techniquement : le dispositif est compatible aussi bien sur ordinateur que sur smartphone, et une connexion téléphonique est possible.

Il existe une plateforme pour chaque grand cycle : écoles, collège et lycée.

Pour les écoles



Pour les collèges



Pour les lycées



Comment se créer un compte

Les familles créent un compte avec l'adresse électronique de l'un des responsables légaux de l'élève

Nom d'utilisateur/adresse de

Mot de passe

Se souvenir du nom d'utilisateur

Vous avez oublié votre nom d'utilisateur et/ou votre mot de passe ?

Votre navigateur doit supporter les cookies

Connexion

Première visite sur ce site ?

Pour un accès complet à ce site, veuillez créer un compte utilisateur.

Créer un compte

Un email est adressé à la personne pour qu'elle valide la création du compte. Il lui sera alors possible de se connecter sur la plate-forme.

Guide élève



[Accéder au guide](#)

M.A.J. le 07/04/2020

Dans cette rubrique

- [Coronavirus COVID-19 - Continuité pédagogique](#)
- [Actualités](#)
- [Scolarité](#)
- [Élèves à besoins particuliers](#)
- [Éducation à la citoyenneté et ouverture au monde](#)
- [Lutte contre le décrochage](#)
- [Lutte contre le harcèlement](#)
- [Relation École-parents](#)
- [Vie de l'élève](#)

À voir aussi

- [Guide pratique du confinement à destination des parents](#)
Publication des psychologues de l'Éducation nationale de Vendée
- [Pour les parents des élèves du 1er degré](#)
- [Pour les parents des élèves du 2nd degré](#)

À télécharger

- [Coronavirus covid 19 : Vademecum continuité pédagogique](#)
- [Comment apprendre pendant la fermeture de l'école](#)

Rectorat de Nantes
4, rue de la Houssinière
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03
Tél. 02 40 37 37 37